

**CALENDRIER DE GESTION DE LA PHASE INTRADEPARTEMENTALE
RENTREE SCOLAIRE 2022**

Entre le 14 et le 18 mars 2022	Publication de la note départementale
04 avril 2022 à 12 heures	Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM1
27 avril 2022 à 23 heures	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM1
A compter du 28 avril 2022	Envoi des confirmations de demande de mutation dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Le 10 mai 2022 au plus tard	Retour des accusés de réception des vœux et des pièces justificatives à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Indre (cachet de la poste faisant foi)
23 mai 2022 au plus tard	Valorisation des barèmes sur la base des éléments saisis dans MVT1D et des pièces justificatives transmises.
25 mai 2022	Envoi des barèmes validés dans I-prof
25 mai 2022 au 8 juin 2022	Phase de sécurisation et de rectification des barèmes par la DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés
14 juin 2022 à partir de 14 heures	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation